



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la huitième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 16 décembre 2020 à 19 h au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Raymond Poirier	Président
M. Martin Claveau	Trésorier
M. Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
M ^{me} Aude Brassard-Hallé	administratrice
M ^{me} Marie-Soleil Guérin-Girard	Administratrice
M ^{me} Marjorie Ramirez	Administratrice
M. Michaël Gosselin	Administrateur
M. Pascal Apollon	Administrateur
M. Sébastien Lachance	Administrateur

ABSENCES :

N/A

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Marc Jeannotte	Coordonnateur de Votepour.ca
M ^{me} Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 23 personnes ont assisté à la rencontre du 16 décembre 2020.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 18 novembre 19 h 05
4. Échange autour du dossier de l'église Saint-Charles de Limoilou, avec la participation de représentant.es de Machine de cirque 19 h 10
5. Période d'information de la conseillère municipale 19 h 50
6. Période de questions et de commentaires du public 20 h
7. Présentation de trois projets pilotés par Votepour.ca auxquels participe le conseil de quartier, par Marc Jeannotte, coordonnateur de Votepour.ca 20 h 15
 - Carboneutralité des ménages du Vieux-Limoilou
 - Plateforme de consultation en ligne
 - Rendez-vous Limoilou et l'isolement en temps de COVID-19
8. Période d'échange, d'information et de suivi comités externes du conseil de quartier 20 h 55
 - Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 - Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 - Comité cohabitation Port-Communauté
 - Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
 - Comité de bon voisinage du Réseau de transport structurant
 - Table de concertation Vélo des conseils de quartier
9. Suivi de dossiers ou de résolutions diverses du conseil de quartier : 21h 25
 - Présence d'installations sanitaires au parc D'Iberville
 - Déminéralisation du stationnement de la bibliothèque Saint-Charles
 - Intersection 8e Avenue / 1re Rue
 - Bac à jouets en libre-service au parc Ferland
10. Suivi des projets réconfortants du conseil de quartier à l'hiver 2020-2021 21 h 45
 - Lumières et lutins à Limoilou
 - À la recherche de Hedley
11. Avis du conseil de quartier présenté dans le cadre des consultations publiques sur la Vision Hamel-Laurentienne de la Ville de Québec 21h 55
12. Avis du conseil de quartier concernant la couverture médicale de première ligne dans le secteur Limoilou 22 h 05

13. Fonctionnement du conseil de quartier	22 h 15
• Correspondance et communications	
• Finances et trésorerie	
• Paiement secrétariat	
14. Divers	22h25
• Table citoyenne Littoral Est	
15. Levée de l'assemblée	22 h30

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 02. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 16 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 18 novembre

Mme Marjorie Ramirez veut apporter quelques modifications au procès-verbal :

- L'administratrice était présente à la rencontre de novembre du conseil de quartier;
- Au point *Comité de vigilance des activités portuaires*, on aurait dû lire « une consultante », plutôt que « un consultant ».

Les membres conviennent d'ajouter, au point *Fonctionnement du conseil de quartier*, un point concernant la démission de Mme Julie Moffet.

RÉSOLUTION 20-08-30 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2020

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-SOLEIL GUÉRIN-GIRARD, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 novembre 2020,

tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Échange autour du dossier de l'église Saint-Charles de Limoilou, avec la participation de représentant.es de Machine de cirque

M. Raymond Poirier rappelle aux membres que le conseil a récemment pris acte de la location, par l'organisme Machine de cirque, de l'église Saint-Charles de Limoilou. Cette nouveauté mettait un frein au projet *Espace d'Initiatives*, mais assurait, du moins à moyen terme (trois ans), l'avenir du bâtiment.

M. Vincent Dubé, directeur général et directeur artistique de Machine de cirque, Mme Carole Thibault, directrice adjointe de l'organisation ainsi que M. Raphaël Dubé, cofondateur, sont invités à prendre la parole.

M. Vincent Dubé explique la mission de Machine de cirque, qui produit et présente des spectacles de cirque, plus souvent à l'international, avant de mentionner que l'entente de location qu'a signée l'organisation contient une option d'achat. Aussi, au terme de ses trois années comme locataire, Machine de cirque pourra acquérir le bâtiment, qu'il souhaite par ailleurs restaurer. M. Dubé mentionne que son équipe veut mettre en valeur et optimiser l'utilisation du bâtiment. Ses installations, en outre, ne modifieront pas la structure de l'église.

Machine de cirque prévoit, entre autres :

- Faire en sorte que différentes compagnies de cirque puissent s'approprier l'église, en faire un lieu privilégié de création.
- Inviter les artistes qui utilisent l'espace à convier la communauté à différents rassemblements.
- Identifier et mettre en valeur les éléments patrimoniaux de l'église.

L'équipe a déjà commencé à s'installer. Dès février, deux spectacles seront pratiqués entre les murs de l'église Saint-Charles de Limoilou.

À une question de M. Raymond Poirier, M. Dubé répond que le diocèse souhaite aller de l'avant avec les travaux structurants de réfection. Il ajoute que la directrice adjointe a tout particulièrement à cœur la conservation de l'église.

Machine de cirque songera à son acquisition éventuelle du bâtiment tout au long de sa période de location. Le directeur général mentionne néanmoins qu'une fois les demandes d'autorisation envoyées à la Ville et son modèle financier ainsi que son plan d'affaires complétés, l'organisation devrait avoir une bonne idée de sa décision d'acheter ou non l'église.

M. Dubé répond aux questions des administrateurs. Il explique :

- Que le lieu de création, s'il peut accueillir des artistes pratiquant différentes activités culturelles, privilégiera la pratique d'activités de cirque puisque celles-ci utilisent et requièrent ce genre d'espace, et son plafond haut.
- Que Machine de cirque a su s'adapter à la situation liée la COVID 19, que les spectacles devraient reprendre dès le moins de mars et que la situation financière de l'organisation, conséquemment, n'est pas inquiétante.
- Que les relations de Machine de cirque avec l'École de cirque sont très bonnes. L'organisation fera même partie des discussions concernant le plan d'affaires de Machine de cirque.
- Que Machine de cirque proposera principalement ses locaux aux compagnies de cirque qui jouissent déjà, conformément à leur subvention, d'un budget pour la location d'un espace de répétition.
- Que l'organisation est en lien avec la Société historique du Vieux-Limoilou, qui contribuera entre autres à la préservation des œuvres patrimoniales. Celles de nature religieuse seront distribuées aux autres églises, tandis que celles propres aux bâtiments y seront intégrées. Un parcours, par exemple, sera aménagé avec les bancs d'église.
- Que Machine de cirque entend mettre en valeur, dynamiser le parvis, comme le boisé

de l'église.

Mme Carole Thibault insiste sur le fait que tous les arts seront les bienvenus dans les locaux de Machine de cirque. La directrice adjointe ajoute aussi que l'organisation ne devrait pas devoir grandement modifier l'intérieur de l'église pour mener ses activités à bien.

Machine de cirque ne souhaite finalement pas organiser une programmation concurrençant celle des autres salles de diffusion du centre-ville. Il s'agira d'un lieu de rencontre, de tests et de diffusion plutôt que de premières officielles.

Mme Suzanne Verreault souhaite la bienvenue à Machine de cirque.

5. Période d'échange avec la conseillère municipale

Mme Suzanne Verreault prend la parole. Elle mentionne que la période de consultation de différents groupes (commerçants, citoyens, professionnels en architecture et en urbanisme, etc.) pour la création de la vision de la 1^{re} Avenue est désormais terminée. La conseillère explique que la revalorisation de l'artère pourrait être axée sur le développement durable.

Mme Verreault ajoute que le budget de la Ville de Québec a récemment été voté. Une somme a été attribuée au projet de déminéralisation de trois cents endroits à travers les quartiers centraux. Deux espaces pourraient être déminéralisés dans le Vieux-Limoilou.

La conseillère explique enfin que c'est pour différentes raisons, notamment de sécurité, que la Ville ne permettait pas l'usage de trottinettes au skate parc Victoria. Le comité exécutif a toutefois pris la décision de recommander la modification de ce règlement qui lui semble, après analyse, superflu.

6. Période de questions et de commentaires du public

M. Martin Claveau souligne l'amélioration des services de déneigement.

7. Présentation de trois projets pilotés par Votepour.ca auxquels participe le conseil de

quartier, par Marc Jeannotte, coordonnateur de Votepour.ca

M. Marc Jeannotte rappelle la mission de Votepour.ca, organisme spécialisé dans la participation citoyenne, avant de présenter au conseil l'avancement des projets auxquels il participe.

Carboneutralité des ménages du Vieux-Limoilou

Votepour.ca entamera une démarche de concertation basée sur la consultation citoyenne afin de faciliter l'élaboration d'un outil qui permettra de connaître l'émission collective de GES. Des demandes de financement ont été déposées par Votepour.ca, qui souhaiterait accompagner quatre communautés différentes et les sensibiliser aux enjeux de développement durable. L'organisme a suggéré à la Ville d'accompagner le Vieux-Limoilou. Si la Ville acceptait cette proposition, une consultation pourrait débuter dès l'été.

Mme Suzanne Verreault pense qu'il s'agirait d'une démarche intéressante. La conseillère en profite pour mentionner que le Plan sur les changements climatiques de la Ville sera déposé séparément de sa Stratégie de développement durable. M. Sébastien Lachance salue, lui aussi, la pertinence du projet.

Plateforme de consultation en ligne

La Ville de Québec, comme d'autres partenaires, a appuyé le projet de Votepour.ca de mettre sur pied une plateforme de consultation en ligne. L'organisation en est actuellement à rédiger une étude de faisabilité. Le conseil de quartier sera invité à réfléchir avec Votepour.ca sur différents thèmes relatifs à la création de la plateforme, dont la manière d'outiller les organismes à consulter les citoyens, l'impact de la littératie de la population sur l'efficacité d'une consultation en ligne et la fracture numérique. Mme Suzanne Verreault mentionne que la Ville s'est déjà penchée sur la question de la fracture numérique. Elle se renseignera afin de faire profiter, s'il y a lieu, l'organisation des connaissances de la municipalité.

Rendez-vous Limoilou et l'isolement en temps de COVID-19

M. Jeannotte mentionne d'abord que c'est en 2020 qu'a eu lieu la deuxième édition des Rendez-vous Limoilou. La première édition visait à réunir les organismes du quartier afin qu'ils définissent, ensemble, certaines de leurs priorités pour le quartier. Trois thèmes s'étaient dégagés de la rencontre :

- Les conditions de vie;
- La réussite éducative;
- Le vivre ensemble.

La deuxième édition des Rendez-vous Limoilou, pour sa part, a réuni des gens en situation d'exclusion sociale. Près de soixante citoyens ont participé au projet. Plusieurs profils ont pu être dégagés de l'exercice. Ceux-ci outilleront les organismes du quartier, qui seront désormais plus à même d'offrir des services aux résidents du secteur qui vivent de l'exclusion. Les profils leur seront présentés le 3 février prochain. Les organismes seront invités à donner leur avis quant à cette démarche, qui pourrait un jour faire l'objet d'une demande de subvention, puis d'une analyse plus profonde.

8. Période d'échange, d'information et de suivi comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Mme Suzanne Verreault mentionne que les travaux du comité-conseil sont presque terminés. L'équipe en est d'ailleurs à rédiger son rapport.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Le 14 décembre, le comité a pu présenter son mémoire, dont la publication a eu lieu aujourd'hui. Les membres ont également pu assister à la consultation de l'Agence en lien avec la qualité de l'air. Des préoccupations portant sur la fréquence de passage des trains et l'impact du projet sur l'environnement et la santé humaine y ont été relevées.

Le mémoire du CVAP est disponible sur sa page Facebook. Les citoyens peuvent, au moyen de ce réseau, communiquer avec le comité.

- Comité cohabitation Port-Communauté

Le 3 décembre dernier, le comité a pu assister à la présentation de la Chaire de recherche touristique de l'Université Laval. M. Martin Claveau mentionne, en outre, que selon l'équipe du Port, c'est en raison d'un incendie que des dépassements ont été enregistrés en octobre dernier.

Mme Julie Vignola, députée de la circonscription de Beauport—Limoilou, veut mettre les choses au clair : tant que le projet du port ne se conformera pas aux normes environnementales du Québec, le Bloc québécois ne le soutiendra. Il en va d'ailleurs de même pour l'acceptabilité sociale ; si Laurentia reste inacceptable pour les gens qui le subiront, le parti militera contre le projet.

M. Raymond Poirier rappelle que la période de consultation en lien avec le projet Laurentia est désormais terminée. La plupart des acteurs du milieu ne sont pas en faveur du projet.

À une question de M. Pascal Apollon, Mme Suzanne Verreault mentionne que plusieurs études font état des impacts que pourrait avoir le projet du port sur les quartiers environnants. La conseillère déplore que celle du port ne tienne pas compte de la situation actuelle des secteurs bordant Laurentia. M. Michael Gosselin rappelle que l'UNESCO a confirmé que Laurentia pourrait avoir un impact sur le patrimoine (lumières tard le soir, équipement en hauteur gênant différents points d'observation).

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Lors de sa plus récente rencontre, le comité a pu assister à une présentation des

prochaines étapes du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. La nouvelle mouture du PMGMR, qui pourrait entrer en vigueur en 2024, est en cours de rédaction. Des consultations auront lieu dès 2021.

De nouveaux tests aux cheminées des fours de l'incinérateur auront lieu en février prochain. Des fuites de vapeur d'eau aux cheminées des fours 3 et 4 ont empêché les analyses d'octobre.

À une question de M. Raymond Poirier, M. Pascal Marier-Dionne mentionne que le nouveau PMGMR contiendra un suivi des démarches qui ont été effectuées par la Ville pour mener à bien les objectifs de la première mouture du Plan.

- Comité de bon voisinage du Réseau de transport structurant

Aucun suivi.

- Comité de sauvegarde de l'église Saint-Charles de Limoilou

Aucun suivi supplémentaire.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

M. Michael Gosselin mentionne que lors de sa dernière rencontre, le comité a pu discuter de l'allongement de la période cyclable dans certains quartiers, dont ceux du centre-ville. Pour que ce projet voie le jour, la Ville devrait s'assurer que moins de neige soit soufflée sur les liens cyclables et que ceux-ci soient rapidement nettoyés.

L'administrateur mentionne que les utilisateurs du vélo d'hiver sont de plus en plus nombreux. Il ajoute que certains liens, vieux et défraîchis, pourraient être restaurés.

Le comité a enfin pu discuter des axes cyclables les plus accidentogènes. Parmi les huit axes identifiés figure la 18e Rue.

9. Suivi de dossiers ou de résolutions diverses du conseil de quartier :

M. Raymond Poirier rappelle que le conseil de quartier, à la suite de réponses qu'il a jugées insatisfaisantes de la part de la Ville, a décidé de relancer la discussion avec la municipalité au moyen de nouvelles résolutions en lien avec les dossiers suivants.

Présence d'installations sanitaires au parc D'Iberville

M. Raymond Poirier présente une nouvelle résolution aux membres. Mme Anne Pelletier se demande si la résolution appelle bien à l'ouverture du dialogue, comme les demandes du conseil de quartier y sont très précises.

Mme Suzanne Verreault relancera la Ville à ce sujet. Elle mentionne toutefois que la première résolution du conseil est toujours, à sa demande, en analyse. La municipalité devra construire un mur pour séparer la salle des installations sanitaires. À cet effet, un mandat a d'ailleurs été donné à une firme spécialisée.

Puisque des démarches de relance seront effectuées par Mme Verreault au sujet des installations sanitaires, il est décidé de ne pas adopter une résolution de relance sur le sujet actuellement.

Déminéralisation du stationnement de la bibliothèque Saint-Charles

M. Raymond Poirier propose une résolution aux membres. M. Michael Gosselin déplore le nombre élevé de stationnements par bâtiment à Québec. L'administrateur pense que la situation devra changer : peut-être les stationnements pourraient-ils être taxés, ou les minimums de cases par bâtiment transformés en maximums de cases par bâtiment?

RÉSOLUTION 20-08-31 CONCERNANT UNE ÉTUDE DE BESOIN QUANT À L'USAGE DU STATIONNEMENT ARRIÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-CHARLES #2

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Québec de soutenir le verdissement des ruelles du Vieux-Limoilou, notamment par le biais de son Programme de verdissement des ruelles;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Québec de mettre de l'avant des mesures relatives à la déminéralisation des quartiers centraux afin d'y rehausser l'indice de canopée ainsi que d'y bonifier la présence de verdure ou d'installations vertes;

CONSIDÉRANT l'impact favorable du verdissement - notamment pour la santé des populations ou concernant la lutte aux îlots de chaleur;

CONSIDÉRANT l'intérêt identifié par le conseil de quartier quant aux micro-aménagements urbains – terrains de jeux, mobilier urbain et autres – et leur impact favorable potentiel pour la population du quartier concernant la rétention des jeunes familles dans le quartier, le renforcement des liens de voisinage, le bris de l'isolement pour les personnes seules ou l'augmentation du sentiment de sécurité;

CONSIDÉRANT que de plus de 45% des résidents et résidentes du Vieux-Limoilou voit favorablement ou très favorablement la mise en œuvre de tels micro-aménagements, et que près de 90% juge prioritaire le développement de toute initiative susceptible d'avoir un impact favorable sur la qualité de l'air dans le quartier, selon une consultation publique menée en décembre 2018 et janvier 2019 par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou;

CONSIDÉRANT que tous les citoyens n'ont pas également accès à des cours arrière dans le quartier Vieux-Limoilou, et que toutes les ruelles ne sont pas équitablement aménagées pour favoriser tant le jeu que le voisinage;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec est propriétaire de la bibliothèque Saint-Charles et de son terrain environnant, situé dans une ruelle entre la 4e et la 5e Rue et présentement utilisé comme stationnement pouvant héberger six véhicules automobiles;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec peut et doit donner l'exemple aux citoyens et citoyennes du quartier quant au verdissement des ruelles;

CONSIDÉRANT qu'en réponse à une résolution adoptée le 19 juin 2019 (19-06-24) concernant le remplacement, en tout ou en partie, du stationnement de la bibliothèque Saint-Charles par un aménagement vert, la Ville de Québec a indiqué : « La bibliothèque Saint-Charles ne possède que 6 cases de stationnement. Elles sont nécessaires et requises pour bien desservir notre clientèle. »

CONSIDÉRANT toutefois que le nombre réel de voitures faisant usage du stationnement arrière de la bibliothèque Saint-Charles n'est pas documenté de façon formelle et que pour l'observateur l'usage dudit stationnement ne semble pas être intensif;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque Saint-Charles est en activité 44 heures par semaine, ce qui représente quelque 48% de la période dite « de journée », soit de 7h30 à 20h30, du lundi au dimanche – donc excluant la période nocturne ainsi que les opérations déneigement, ce qui veut dire que pendant un peu plus de la moitié du temps d'usage, l'espace est inutilisé;

CONSIDÉRANT que, selon le conseil de quartier, si la Ville de Québec ne souhaite pas se départir du stationnement, des moyens alternatifs à son remplacement intégral par un espace de verdure ou un îlot de fraîcheur peuvent être explorés;

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR M. SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou **DE DEMANDER** à la Ville de Québec d'amorcer une réflexion concrète quant à la transformation du stationnement de la Bibliothèque Saint-Charles afin de contribuer de façon formelle à sa volonté de verdir les ruelles du quartier.

Parmi les moyens ou approches pouvant être évaluées, et en prenant en considération la volonté de la Ville de Québec de conserver le stationnement, en tout ou en partie, le conseil de quartier suggère de prendre en considération, par exemple, les possibilités suivantes :

- La réduction du nombre de cases de stationnement (exemple : passer de 6 à 3 cases) et mise en place d'une zone de stationnement de courte durée à proximité;
- La transformation de l'asphalte en dalles alvéolées ou en préconisant l'usage

d'autres types revêtements permettant de générer verdure et fraîcheur;

- La mise en œuvre d'une mixité d'usage, entre été et hiver, entre un espace transformé en saison estivale, et un stationnement traditionnel à l'arrivée de l'hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intersection 8e Avenue / 1re Rue

M. Michael Gosselin pense que l'intersection de la 8^e Avenue et de la 1^{re} Rue n'est pas sécuritaire. Les feux de circulation sont compliqués, et le bouton nécessaire pour demander la priorité de passage est hors d'atteinte.

Le 311 a confirmé à l'administrateur, à la suite de son commentaire, qu'une lumière verte pour ceux qui arrivent du nord sera réinstallée, permettant une meilleure communication entre les cyclistes et les automobilistes. Un capteur sera, pour sa part, bientôt connecté et identifié sur l'asphalte. Celui-ci permettra aux cyclistes d'obtenir la priorité de passage sans appuyer sur le bouton. M. Michael Gosselin se demande si d'autres capteurs du même genre sont toujours inconnus et non connectés.

Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

M. Raymond Poirier mentionne que la Ville a refusé d'évaluer la demande de Bac à jouets en libre-service en raison du contexte de la COVID-19, sur lequel le conseil de quartier travaille depuis juin 2019. La demande devra donc être resoumise. Le conseil devra discuter avec la Joujouthèque, qui pourrait devoir se retirer du projet en raison de ses plans pour 2021. La recherche d'un nouvel organisme porteur pourrait donc être nécessaire.

Mme Suzanne Verreault se demande pourquoi la demande n'a pas été suspendue plutôt que refusée. Mme Anne Pelletier mentionne qu'en raison de l'ampleur du projet, la demande a été analysée par le Service des Loisirs plutôt que par celui de l'Interaction

citoyenne. En effet, puisque le projet implique la mise en place d'une infrastructure temporaire dans un lieu géré par le Service des loisirs, celui-ci doit obligatoirement approuver le projet et le financer. Comme le conseil de quartier n'est pas autorisé à recevoir de financement de la part du Service des loisirs – le Service de l'interaction citoyenne étant le seul autorisé à financer les conseils de quartier – le CQVL est donc obligé de s'associer à un organisme pour s'adresser au Service des loisirs et obtenir un financement de 5000\$ pour boucler le financement du projet.

Un financement, déjà obtenu auprès du Fond d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Limoilou est en attente. En cas d'incapacité à s'associer à un organisme tiers pour porter le projet, le financement devra être remboursé à la Caisse.

Mme Anne Pelletier se demande si un projet pilote de Bac à jouets verra le jour, cet été, dans le quartier Saint-Sauveur. Mme Suzanne Verreault se renseignera auprès de Mme Geneviève Poulin.

10. Suivi des projets réconfortants du conseil de quartier à l'hiver 2020-2021

Lumières et lutins à Limoilou

Plusieurs citoyens ont participé au concours de lumières. Le jury déterminera bientôt le grand gagnant.

À la recherche de Hedley

Selon M. Raymond Poirier, les commerçants ont été emballés par le projet, qui fit d'ailleurs l'objet d'une belle visibilité dans les médias. Le président présente aux membres le budget associé aux projets réconfortants 2021 du conseil de quartier (voir Annexe 1).

11. Avis du conseil de quartier présenté dans le cadre des consultations publiques sur la Vision Hamel-Laurentienne de la Ville de Québec

M. Raymond Poirier mentionne que le conseil de quartier a déposé un mémoire dans le cadre de la vision Hamel-Laurentienne. Les membres ont pu y énoncer leurs préoccupations, notamment quant à l'interprétation de la Ville du concept de *Boulevard urbain*, aux enjeux relatifs à Stadacona et à leur vision de la fluidité pour tous, piétons comme automobilistes et cyclistes.

12. Avis du conseil de quartier concernant la couverture médicale de première ligne dans le secteur Limoilou

M. Raymond Poirier mentionne que le conseil de quartier, conjointement aux deux autres conseils de Limoilou, a récemment rédigé une lettre pour dénoncer la fermeture de la clinique Synase, qui aurait privé d'un médecin de famille une bonne partie de la population des trois quartiers. Cette nouvelle mettait en lumière les inégalités sociales vécues par les citoyens du secteur et longuement décrites dans les études de la Santé publique.

13. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondance et communications

Aucun suivi.

- Trésorerie

M. Raymond Poirier mentionne que le conseil a récemment songé à faire l'acquisition de nouveaux *roll up* pour le représenter lors des événements auxquels il participe. Il a évalué que le projet demandait un investissement de l'ordre de 550\$.

RÉSOLUTION 20-08-32 CONCERNANT L'AUTORISATION DES DÉPENSES LIÉES AUX PROJETS RÉCONFORTANTS 2020-2021

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser les dépenses prévues au budget des projets réconfortants pour l'hiver 2020-2021, ce qui inclut la participation du conseil de quartier de 60\$ pris à même son budget de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 20-08-33 CONCERNANT L'AUTORISATION DES DÉPENSES LIÉES À LA CONCEPTION DES ROLLS UP DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement d'un montant de 450\$ à Isabelle Gagnon, graphiste, à même le budget du conseil de quartier du Vieux-Limoilou afin de produire deux *roll up* promotionnels. Le montant ciblé inclut à la fois les frais de montage graphique, le suivi auprès de l'imprimeur, les frais d'impression et l'achat de structure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 20-08-34 CONCERNANT LE REPORT, À 2021, DU BUDGET ASSOCIÉ AU PROJET DE DISTRIBUTION D'ARBUSTES ET DE PLANTES

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de reporter les dépenses de 2500\$ à l'année 2021, de conserver ce montant dans le compte du conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Ce montant correspond à soutien financier de la caisse Desjardins de Limoilou pour la réalisation du projet de distribution d'arbustes et de plantes prévu pour mai 2020, qui a été reporté à mai 2021 en raison de la COVID.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Paiement secrétariat et registraire 2020

RÉSOLUTION 20-08-35 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR M. AUDE BRASSARD HALLÉ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de décembre 2020, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseil de quartier prend tristement acte de la démission de Mme Julie Moffet, qui s'est impliqué durant près de cinq ans au conseil de quartier. Les membres la remercient pour sa participation des dernières années. L'administratrice laisse vacant son poste de vice-présidente.

RÉSOLUTION 20-08-36 CONCERNANT LA NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE QUARTIER VIEUX-LIMOILOU

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. AUDE BRASSARD HALLÉ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nomme M. Pascal Appolon vice-président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Divers

- Table citoyenne Littoral Est

M. Raymond Poirier mentionne que quelques initiatives ont émané de la Table. Les membres ont pu, lors de la plus récente rencontre du groupe, formuler commentaires et préoccupations. Le conseil de quartier revêt un rôle de spectateur à cette Table.

15. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 22 h 17.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire

ANNEXE 1

Budget des projets réconfortants 2021 du conseil de quartier Vieux-Limoilou.

Argent disponible au compte du CQ, avant projets : 675\$

BUDGET | PROJETS RÉCONFORTANTS H2020-21

<i>Revenus</i>	Caisse Desjardins de Limoilou	3750 \$
	SDC 3 ^e Avenue	500 \$
<i>Dépenses</i>	Frais d'impression	403 \$
	Cachet - Artistes	2565 \$
	Cachet – Photographe	288 \$
	Publicités	404 \$
	Prix	650 \$
	<i>Total = (60\$)</i>	

BUDGET | PRODUCTION D'UN ROLLUP

Impression et structure	300 \$
Graphisme	150 \$
Droit d'usage (photos)	100 \$
<i>Total = (550\$)</i>	

Argent disponible au compte du CQ, après projets : 40\$

RÉSOLUTIONS ASSOCIÉES AUX PROJETS

- (1) Il est résolu d'autoriser les dépenses prévues au budget des projets réconfortants pour l'hiver 2020-2021, ce qui inclut la participation du conseil de quartier du Vieux-Limoilou à la hauteur de 60\$ pris à même son budget de fonctionnement.
- (2) Il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 450\$ à Isabelle Gagnon, graphiste, à même le budget du conseil de quartier du Vieux-Limoilou afin de produire deux roll-up promotionnel à l'attention du conseil de quartier de Québec – le montant ciblé incluant à la fois les frais de montage graphique, le suivi auprès de l'imprimeur, ainsi que les frais d'impression et d'achat des structures.
- (3) Il est résolu de reporter des dépenses de 2250\$ à l'année 2021, et de conserver ce montant dans le compte du conseil de quartier du Vieux-Limoilou – ce montant correspondant à un soutien financier obtenu auprès de la Caisse Desjardins de Limoilou pour la réalisation d'une activité de distribution de plantes et d'arbustes prévue pour mai 2020, qui a été reportée à mai 2021 en raison de la COVID-19.